

Anglais C1

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Maison des Langues
- > Code ELP : 4K2LAC1P

Objectifs

A l'issue de ces deux semestres, l'étudiant.e sera en mesure de :

Compréhension de l'écrit et de l'oral :

- lire des textes et écouter des documents audio longs et complexes, notamment des articles ou des émissions spécialisés
- savoir repérer les informations importantes dans ce type de documents
- selon la nature des textes, comprendre, au-delà des idées essentielles explicites, nuances et indications implicites, prendre des distances pour déceler les non-dits, les silences, lire entre les lignes
- mettre en relation différents documents et repérer les points de convergence et de divergence

Expression et interaction orales :

- produire un discours clair et bien structuré sur un sujet complexe, (développant et confirmant ses points de vue assez longuement à l'aide de points secondaires, de justifications et d'exemples pertinents.
- gérer les objections convenablement, y répondant avec spontanément et presque sans effort.)

Expression écrite :

- produire un texte clair et bien structuré, en hiérarchisant les informations et en ménageant une progression en soulignant les points pertinents les plus saillants et en confirmant un point de vue de manière laborieuse par

l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée.

- savoir développer son point de vue et mettre en exergue les points jugés importants

- mettre en relation les idées exprimées dans des documents différents : retrouver les échos, mettre en évidence les articulations (opposition, contraste, parallélisme etc.), identifier les points de vue

Les cours visent l'acquisition du niveau C1 du domaine « arts, lettres, langues »

Évaluation

• L'évaluation en contrôle continu pour les étudiants inscrits aux cours en présentiel suppose l'assiduité aux cours. Elle repose sur le travail effectué pendant le semestre et prend la forme d'évaluations tout au long du semestre dont au moins 2 devoirs ou projet à réaliser seul ou en groupe (50% pour chaque devoir, si 2 devoirs)

• L'épreuve du contrôle dérogatoire est destinée exclusivement aux étudiants qui ne peuvent pas assister aux séances de travaux dirigés (pourvu qu'ils s'inscrivent à l'examen terminal en fournissant les justificatifs demandés).

Les devoirs du contrôle dérogatoire comportent une ou des activités en lien avec les thèmes, les points de langue et compétences visées pendant le semestre. Cette épreuve consiste en un examen écrit d'1h30 ou de 2h, selon le domaine.

• L'examen de rattrapage consiste en un examen écrit d'1h30 ou de 2h, selon le domaine.

Les devoirs de rattrapage comportent une ou des activités en lien avec les thèmes, les points de langue et compétences visées pendant le semestre.

Pré-requis nécessaires

Maitrise du niveau B2 et/ou validation du cours visant l'acquisition du niveau B2.